

Question écrite N° 3543

Islam dans le canton du Jura : faisons le point !

Yves Gigon (UDC)

Réponse du Gouvernement

Les lieux de prière sur territoire jurassien ne font pas l'objet de surveillance particulière de la part des autorités jurassiennes. Seule la police cantonale effectue quelques contrôles et entretient des contacts avec certaines communautés dans le cadre de sa mission générale de veiller à la sécurité et à l'ordre publics (art. 1 LPol).

A ce jour, il n'existe aucune difficulté particulière avec un lieu de prière dans le Canton du Jura.

Aussi, le Gouvernement répond comme il suit aux questions :

1. Y-a-t-il d'autres lieux de prière de religion musulmane connus ou reconnus dans le canton du Jura ?

Non, l'unique mosquée sise sur territoire jurassien est le Centre islamique Arrahman, à Delémont.

2. Font-ils l'objet d'une surveillance particulière ?

Non, toutefois la police cantonale entretient des contacts réguliers et constructifs avec l'imam du Centre islamique Arrahman.

3. Ont-ils donné lieu à une intervention de la justice pour cause d'activités contraire à la démocratie, à des incitations à la haine ou à des propos incitant au non-respect des femmes ?

Non.

4. Est-ce que l'Etat finance d'une quelconque manière ces lieux de prière ?

Non.

5. Y-a-t-il un contrôle du financement de ces lieux de prière ?

Non. Le financement provient des cotisations des membres, de dons et de legs. Aucun don étatique de l'extérieur de la Suisse n'est accepté, selon les statuts du Centre islamique Arrahman.

6. Y-a-t-il un contrôle de l'Etat (Canton du Jura et Confédération) des imams et des prédicateurs qui interviennent dans ces lieux de prière ?

Non, hormis de manière indirecte via les contacts réguliers précités entre la police cantonale et l'imam de la mosquée Arrahman.

7. Est-ce que la police a déjà dû intervenir pour des propos tenus en de tels lieux qui pourraient être susceptibles de constituer une infraction pénale ?

Non.

En conclusion, le Gouvernement relève les bonnes relations qui existent entre les autorités et la communauté musulmane résidante sur territoire jurassien, en particulier le Centre islamique Arrahman.

Delémont, le 16 août 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JBM', written in a cursive style.

Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître